



Problèmes de voisinage de mes locataires

Par **nanar61**, le **27/01/2010** à **13:47**

Bonjour,
voici mon problèmes: je suis averti par lettre recommandée provenant du syndic de gestion d'un batiment ou j'ai un appartement, que les locataires causent des problèmes (sonores, salissures et altercations :dépot de plainte d'un voisin).
Le syndic me demande d'intervenir.
Que puis-je? Que dois-je faire?
Merci de vos conseils

Par **bayle**, le **02/02/2010** à **13:13**

bonjour

vous êtes responsable vis à vis des voisins des troubles causés par votre locataire.

les autres locataires ou propriétaires pourraient très bien vous assigner en justice en dommages et intérêts pour trouble de jouissance, entre autre

je vous conseille de lui faire une lettre recommandée pour lui demander d'arrêter ces nuisances et si celà persiste il faudra faire une procédure en expulsion.

salutations

Bernard BAYLE-BESSON
www.immobilier.baylebesson.com